

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-LAMY

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy, tenue à la salle du conseil située au sous-sol du 115, route de l'Église, le lundi 20 novembre 2023 à 19h10, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

La mairesse : Francine Dubé

Les conseillers et conseillères :

Siège no 1 :	Éliane Gévry-Boucher	Siège no 4:	Valérie Beaulieu
Siège no 2 :	Vacant	Siège no 5 :	Vincent Campeau-Gagnon
Siège no 3 :	Vacant	Siège no 6 :	Vacant

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Francine Dubé, mairesse.

Vyviane Brousseau, est aussi présente ainsi que les personnes dans l'assistance.

23-110216 1.MOT DE BIENVENUE

Le quorum étant atteint, madame la mairesse souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte.

23-110217 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Éliane Gévry-Boucher et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point "Affaires diverses" ouvert et en ajoutant les points suivants :

1. Mot de bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Nomination d'une directrice générale greffière-trésorière adjointe ;
4. Renonciation de toutes les fonctions de la Directrice générale greffière & trésorière ;
5. Soutien à la coopération intermunicipale du volet 4 du FRR ;
6. Affaires nouvelles ;
 - a) ;
 - b) ;
 - c) ;
7. Période de questions;
 - a) ;
 - b) ;
 - c) ;
8. Fermeture de l'assemblée.

23-110218 3.CHANGEMENT À LA DIRECTION – NOMINATION VYVIANE BROUSSEAU

ATTENDU QUE Alex-Ann Pelletier, directrice générale & greffière-trésorière est en congé de maladie indéterminé depuis le 17 novembre 2023;

ATTENDU QU'il y ait lieu d'ouvrir le poste, mais que des délais sont à prévoir.

ATTENDU QU'il est également résolu que Vyviane Brousseau soit mandatée et autorisée à effectuer les transactions comptables et à signer les documents pour et au nom de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy. Elle est également autorisée à effectuer les transactions sur AccesD et la carte de crédit visa.

ATTENDU QUE Vyviane Brousseau est autorisée et mandatée pour représenter la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy auprès de Revenu Québec (Clickséquor) et à l'Agence du revenu du Canada), du portail du MAMH.

ATTENDU QUE Vyviane Brousseau soit cosignataire sur les chèques de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy avec la mairesse Francine Dubé, déjà autorisée à signer sur ledit compte.

Il est proposé par Éliane Gévry-Boucher, appuyé par Valérie Beaulieu et résolu unanimement qu'en attendant, Vyviane Brousseau soit nommée directrice générale & greffière-trésorière adjointe.

QU'ELLE ait lieu d'ouvrir le poste, mais que des délais sont à prévoir.

QU'ELLE soit mandatée et autorisée à effectuer les transactions comptables et à signer les documents pour et au nom de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy. Elle est également autorisée à effectuer les transactions sur AccesD et la carte de crédit visa.

QU'ELLE est autorisée et mandatée pour représenter la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy auprès de Revenu Québec (Clickscur) et à l'Agence du revenu du Canada), du portail du MAMH.

QU'ELLE soit cosignataire sur les chèques de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy avec la mairesse Francine Dubé, déjà autorisée à signer sur ledit compte.

-ADOPTÉE-

23-110219 4.RENONCIATION DE TOUTES LES FONCTIONS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE GREFFIÈRE & TRÉSORIÈRE

ATTENDU QUE le conseil municipal demande la renonciation de toutes les fonctions de la directrice générale greffière & trésorière, Alex-Ann Pelletier, dû à son congé de maladie indéterminé qui est effectif à partir du 17 novembre 2023.

ATTENDU QUE la directrice générale greffière & trésorière doit rapporter tous les effets personnels de la municipalité, donc les filières, l'ordi, le cellulaire, la carte de crédit visa et tous autres effets.

Il est proposé par Éliane Gévry-Boucher, appuyé par Vincent Campeau-Gagnon et résolu unanimement qu'en attendant, que Vyviane Brousseau soit nommée directrice générale/greffière-trésorière adjointe.

-ADOPTÉE-

23-110220 5.SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU VOLET 4 DU FRR

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – ANNEE 2023-2024 PARTIE 1 – ETUDES DE FAISABILITE OU D'OPPORTUNITE ET DIAGNOSTICS VOLET 4 – SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Il est proposé par Vincent Campeau-Gagnon, appuyé par Valérie Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale de Saint-Louis-du-Ha ! Ha! Marie-Josée Corbin et Vyviane Brousseau à faire la demande année 2023-2024 partie 1 – études de faisabilité ou d'opportunité et diagnostics volet 4 – soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité afin d'obtenir une aide financière du MAMH (Soutien à la coopération intermunicipale du volet 4 du FRR) pour une adjointe administrative à temps partagé avec la municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy.

23-110221 **6.AFFAIRES NOUVELLES**

- a) ;
- b) ;
- c) ;

23-110222 **7. PÉRIODE QUESTIONS**

À 19h30, Francine Dubé, mairesse, donne la parole à l’assemblée pour la période de questions. Les sujets discutés sont, entre autres:

- ;
- ;
- ;

23-110223 **8. FERMETURE DE LA RÉUNION**

À 19h30, il est proposé par Valérie Beaulieu et résolu unanimement que la séance soit levée.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, Francine Dubé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142(2) du Code municipal.

Francine Dubé, mairesse

Vyviane Brousseau,

Sommaire

23-110216	1.MOT DE BIENVENUE	2978
23-110217	2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR.....	2978

23-110218 3.CHANGEMENT À LA DIRECTION – NOMINATION
VYVIANE BROUSSEAU..... 2978

23-110219 4.RENONCIATION DE TOUTES LES FONCTIONS DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE GREFFIÈRE & TRÉSORIÈRE 2979

23-110220 5.SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU
VOLET 4 DU FRR..... 2979

23-110221 6.AFFAIRES NOUVELLES 2980

23-110222 7. PÉRIODE QUESTIONS..... 2980

23-110223 8. FERMETURE DE LA RÉUNION..... 2980